



La lettre du Collège de France

33 | octobre 2012
La Lettre n° 33

Relations Internationales : une politique d'ouverture



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/2516>
DOI : 10.4000/lettre-cdf.2516
ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2012
Pagination : 18-19
ISSN : 1628-2329

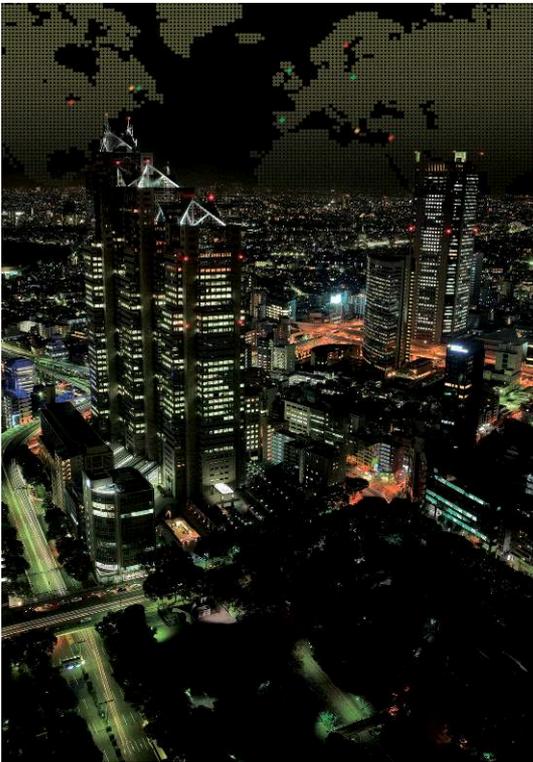
Référence électronique

« Relations Internationales : une politique d'ouverture », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 33 | octobre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/2516> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.2516>

Ce document a été généré automatiquement le 17 août 2022.

Tous droits réservés

Relations Internationales : une politique d'ouverture



- 1 L'une des missions du Collège de France est de promouvoir la recherche et la pensée française à l'étranger, et de participer ainsi au débat d'idées sur les grands enjeux mondiaux. Le Collège de France est donc largement ouvert à l'international, tant dans son activité d'enseignement et de diffusion des savoirs que par les programmes de recherche impliquant ses chaires et laboratoires. Le fait qu'un cinquième de ses professeurs soient aujourd'hui d'origine étrangère atteste de cette ouverture. Cette politique d'ouverture se traduit par :
- 2 · les missions d'enseignement des professeurs du Collège de France à l'étranger

- 3 · les invitations de conférenciers étrangers
- 4 · le programme d'accueil de jeunes chercheurs étrangers
- 5 · les cycles de conférences et colloques à l'étranger
- 6 · la diffusion par internet.



Michael Atiyah professeur à l'université d'Édimbourg Royaume-Uni

La délocalisation des enseignements et les chaires d'accueil à l'étranger

- 7 Afin de favoriser la diffusion des enseignements à l'international, les professeurs du Collège de France ont la possibilité de délocaliser jusqu'à un tiers de leur enseignement annuel.
- 8 Durant l'année académique 2010/2011, 20 missions d'enseignement se sont tenues à l'étranger (voir p. 20).
- 9 Cette mobilité a permis la création, dans un certain nombre d'institutions étrangères, de chaires d'accueil pour les professeurs du Collège de France (une chaire reçoit 2 ou 3 professeurs par an, qui assurent en principe chacun 2 à 3 heures de cours ou séminaires, parfois davantage car le séjour suscite souvent d'autres demandes). Des conventions de partenariat ont été signées à cet effet. En 2010/11, près de la moitié des missions d'enseignement s'inscrivaient dans le cadre de conventions.

Les invitations de conférenciers étrangers

- 10 Sur proposition des professeurs, le Collège de France invite chaque année un grand nombre de conférenciers étrangers. Les professeurs honoraires peuvent également proposer des invitations, en liaison avec l'un de leurs collègues en activité. Il existe deux formules d'invitations : invitations sur chaire d'État et invitations de « conférenciers ».

- 11 Dans le premier cas, l'invité séjourne un mois (parfois deux) et donne 4 (ou 8) conférences d'une heure, à raison d'une par semaine. Il est hébergé à la Fondation Hugot du Collège de France qui dispose de logements adaptés à des séjours de quelques semaines.
- 12 Le Collège de France peut ainsi financer 24 mois de séjour par an.
- 13 Dans le second cas, la présence du conférencier est plus courte. Il donne, en général, une ou deux conférences durant son séjour d'une à deux semaines. Le coût de son hébergement à l'hôtel est pris en charge par la Fondation Hugot. 35 conférences par an peuvent ainsi être financées.
- 14 La plupart des conférences prononcées par les invités étrangers sont mises en ligne sur le site internet du Collège de France. Elles font également l'objet de comptes rendus dans la *Lettre* et dans *L'Annuaire du Collège de France*.
- 15 33 savants étrangers ont ainsi été invités durant l'année académique 2010/11, dont 10 sur chaires d'État (voir p. 21-22).

Les conventions de partenariat

- 16 À la date d'aujourd'hui, 15 conventions de partenariat ont été passées avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'étranger. La plupart d'entre elles portent création de chaires d'accueil pour les professeurs du Collège de France.
- 17 Les conventions favorisent également les invitations de professeurs étrangers au Collège de France. Durant l'année académique 2010/11 six professeurs en provenance d'universités partenaires (Lausanne, Rio de Janeiro, Uppsala et Vancouver) ont ainsi été invités au Collège de France.
- 18 Certaines conventions prévoient l'organisation de colloques conjoints. C'est ainsi que, les 23 et 24 mai 2011, dans le cadre de la convention avec le Peter Wall Institute of Advanced Studies/PWIAS, s'est tenu au Collège de France un colloque international « The Commensal Microbiota: from Homeostasis to Disease » organisé par les Prs Philippe Sansonetti (chaire de Microbiologie et maladies infectieuses) et Brett Finlay (PWIAS), financé par le PWIAS et par la Fondation Hugot du Collège de France.
- 19 Enfin certaines conventions encouragent l'échange de doctorants ou post-doctorants. Ainsi durant l'année 2010/11, ont été accueillis au Collège de France, MM. Ido Ben Dayan et Michaël Shenkar, en provenance de l'Institut d'études avancées de Jérusalem et respectivement rattachés aux chaires des Prs Gabriele Veneziano et Jean Kellens, de même que MM. Ignazio Veca et Daniele Dorigoni de l'École normale supérieure de Pise, respectivement rattachés aux chaires des Prs John Scheid et Gabriele Veneziano. Les séjours de ces doctorants sont financés par la Fondation Hugot du Collège de France.
- 20 Au cours de l'année écoulée, deux nouvelles conventions ont été signées, l'une (14 mars 2011) avec l'Institut universitaire d'études supérieures/IUSS de Pavie, l'autre (28 septembre 2011) avec l'Université de Trente. Elles prévoient la création de chaires d'accueil et l'échange de jeunes chercheurs.
- 21 Les coordinateurs scientifiques sont: pour Pavie, les Prs Stanislas Dehaene et John Scheid, d'une part, et le Pr Andrea Moro, d'autre part; pour Trente, les Prs Antoine Georges et Carlo Ossola, d'une part, et le Pr Sandro Stringari, d'autre part. Quatre

conventions, qui arrivent prochainement à échéance, sont en cours de renouvellement, à savoir celles avec les universités de Bonn, Hong Kong, Prague et Lausanne (en liaison avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne).



Enseignements délocalisés

Argentine

- 22 Universidad Nacional de San Martín, Buenos Aires: Pr Anne CHENG (Histoire intellectuelle de la Chine)

Belgique

- 23 Collège Belgique: Pr Philippe DESCOLA (Anthropologie de la nature) et Pr Édouard BARD (Évolution du climat et de l'océan)

Brésil

- 24 Université fédérale de Rio de Janeiro: Pr Serge HAROCHE (Physique quantique)

Canada

- 25 CREPUQ: Pr Jon ELSTER (Rationalité et sciences sociales) et Pr Jean KELLENS (Langues et religions indo-iraniennes)
- 26 Peter Wall Institute of Advanced Studies – Vancouver: Pr Stanislas DEHAENE (Psychologie cognitive expérimentale)

Chine

- 27 Université normale de Chine de l'Est (Huadong shifan daxue), Shanghai: Pr Anne CHENG (Histoire intellectuelle de la Chine)

États-Unis

- 28 Université de Chicago: Pr Philippe SANSONETTI (Microbiologie et maladies infectieuses)
- 29 Université Harvard: Pr Édouard BARD (Évolution du climat et de l'océan)
- 30 Université de Princeton: Pr Édouard BARD (Évolution du climat et de l'océan)
- 31 Swarthmore College, Pennsylvanie: Pr Pierre-Étienne WILL (Histoire de la Chine moderne)

Grèce

- 32 Université d'Athènes: Pr Spyros ARTAVANIS-TSAKONAS (Biologie et génétique du développement)

Israël

- 33 Université de Tel-Aviv: Pr Thomas RÖMER (Milieux bibliques)

Italie

- 34 Université de Vérone: Pr Pierre ROSANVALLON (Histoire moderne et contemporaine du politique)
- 35 Institut d'histoire contemporaine de Mantoue: Pr Pierre ROSANVALLON (Histoire moderne et contemporaine du politique)

Suède

- 36 Université d'Uppsala: Pr Marc FONTECAVE (Chimie des processus biologiques)

Suisse

- 37 Université de Genève: Pr Antoine GEORGES (Physique de la matière condensée)
- 38 Université de Zürich: Pr Michel ZINK (Littérature de la France médiévale)

Tchéquie

- 39 Université Charles de Prague: Pr Roger CHARTIER (Écrit et cultures dans l'Europe moderne)

Les invités étrangers

Autriche

- 40 Université de Vienne: Pr Michael METZELTIN (Pr Zink)
- 41 Académie des Sciences, Vienne: Pr Vincent ELTSHINGER (Pr Fussman)

Belgique

- 42 Université Libre de Bruxelles : Pr Michel MEYER (Prs Descola et Fumaroli) (CE)

Brésil

- 43 Université fédérale de Rio de Janeiro : Pr Luiz DAVIDOVICH (Pr Haroche)

Canada

- 44 University of British Columbia – PWIAS : Pr Brett FINLAY (Pr Sansonetti)
45 University of British Columbia : Pr Timothy BROOK (Pr Will)

Espagne

- 46 Université de Salamanque : Pr Alberto CANTERA (Pr Kellens)

États-Unis

- 47 Institut de neurosciences de San Diego : Pr Aniruddh PATEL (Pr Dehaene)
48 Université de Stanford : Pr Carla SHATZ (Prs Petit et Prochiantz)
49 Université de Stanford : Pr Robert HARRISON (Prs Bonnefoy et Ossola)
50 Université de Princeton : Pr Martin KERN (Prs Cheng et Will)
51 Université de Princeton : Pr Anthony GRAFTON (Prs Chartier et Fumaroli)
52 Columbia University : Pr David FREEDBERG (Prs Compagnon, Changeux et Fumaroli)
53 Université Santa Barbara, Californie : Pr Andrew CLELAND (Pr Devoret)
54 Université de Yale : Pr Sydney ALTMAN (Pr Artavanis-Tsakonas)
55 Emory University, Atlanta : Pr Jacob WRIGHT (Pr Römer)
56 Microsoft : Pr Andrew GLASS (Pr Fussman)

Israël

- 57 Université de Tel Aviv : Pr Benjamin ISAAC (Pr Scheid)

Japon

- 58 Université Tsukuba : Pr Shigeo YAMADA (Pr Durand)
59 Université Waseda : Pr Itishi ISHII (Pr Lions)

Nouvelle-Zélande

- 60 Université d'Auckland : Pr Brian BOYD (Prs Dehaene et Compagnon)

Pologne

- 61 Université de Varsovie : Pr Dariusz KOŁODZIEJCZYK (Pr Veinstein)

Royaume-Uni

- 62 MRC Cambridge : Pr Michel GOEDERT (Prs Baulieu et Corvol)
63 Université d'Edimbourg : Pr Michael ATIYAH (Pr Connes)
64 Université de Cambridge : Pr Michaël LOEWE (Pr Cheng)
65 University College, Londres : Pr Uta FRITH (Prs Dehaene et Changeux)
66 University College, Londres : Pr Chris FRITH (Prs Dehaene et Changeux)

Suède

- 67 Université d'Uppsala : Pr Hans HELANDER (Pr Scheid)
68 Université d'Uppsala : Pr Lars LIND, (Prs Corvol et Scheid)
69 Université d'Uppsala : Pr Nils BERGVALL, (Prs Corvol et Scheid)

Suisse

- 70 Université de Fribourg : Pr Victor STOICHITA (Pr Ossola)
71 Université de Lausanne : Pr Christian MICHEL (Pr Recht)
72 Université de Lausanne : Pr Agostino PARAVICINI-BAGLIANI (Prs Zink et Ossola)
73 Entre parenthèses : professeur invité

Les conventions

Allemagne

- 74 Université de Bonn (Prs Zagier et Zink)
75 Institut d'archéologie de Berlin (Pr Scheid)

Belgique

- 76 Académie royale (Pr Changeux)

Brésil

- 77 Université fédérale de Rio de Janeiro-UFRJ et Académies des sciences
(Prs Chartier et Yoccoz)

Canada

- 78 CREPUQ (Pr Veinstein)

- 79 Peter Wall Institute of Advanced Study - PWIAS (Pr Sansonetti)

États-Unis

- 80 Centre France-Chicago (Prs Bard et Briant)

Israël

- 81 Institut d'études avancées (IAS) de Jérusalem (Pr Veneziano)

Italie

- 82 Institut universitaire d'études supérieures de Pavie (Prs Dehaene et Scheid)
83 École normale supérieure de Pise (Pr Veneziano)
84 Université de Trente (Prs Georges et Ossola)

Liban

- 85 Université Saint-Joseph (Pr Laurens)

Singapour

- 86 A*STAR (Pr Kourilsky)

Suède

- 87 Université d'Uppsala (Pr Scheid)

Suisse

- 88 Université de Lausanne – École polytechnique fédérale de Lausanne (Pr Glowinski)

Tchéquie

- 89 Université Charles de Prague (Prs Lehn et Zink)
90 Entre parenthèses : coordinateurs pour le Collège de France

Accueil de jeunes chercheurs étrangers

- 91 Dans sa mission de formation à la recherche, le Collège de France accueille chaque année, auprès de ses chaires, dans ses laboratoires et au sein de ses « équipes accueillies », de nombreux jeunes chercheurs (doctorants inscrits dans des universités ou post-doctorants).



Timothy Brook, professeur invité, Université de Colombie britannique, Vancouver



Vincent Eltshinger, professeur invité Académie des Sciences de Vienne

- 92 Une quarantaine d'entre eux sont recrutés sur les postes de Maîtres de conférences associés ou ATER dont dispose le Collège de France, les autres bénéficient de financements d'origines diverses.

Les $\frac{3}{4}$ de ces jeunes chercheurs sont des scientifiques (essentiellement chimistes et biologistes), les autres se répartissent dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales.

- 93 Durant l'année académique 2010/11, parmi les 177 jeunes chercheurs accueillis au Collège de France pour des séjours de recherche, un tiers étaient de nationalités étrangères (ressortissants de l'UE pour moitié).
- 94 L'ouverture de nouveaux laboratoires de physique/chimie dans les locaux du Collège de France à l'horizon 2013 accroîtra sensiblement les capacités d'accueil de jeunes chercheurs.
- 95 Partenariat avec le réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger
- 96 Avec environ 150 Instituts culturels à l'étranger et près d'une trentaine d'Instituts français de recherche à l'étranger/IFRE, le Ministère des Affaires étrangères et européennes dispose du deuxième plus vaste réseau de coopération et d'action culturelle au monde.
- 97 La diffusion de la pensée française et la promotion du débat d'idées figurent parmi les principales missions de ce réseau, recoupant ainsi les priorités du Collège de France. C'est pourquoi, depuis quelques années, s'est développé un partenariat mutuellement bénéfique, permettant la mise en oeuvre dans divers pays de « cycles de conférences du Collège de France » organisés en liaison avec les institutions académiques locales et souvent relayés dans les media.
Le premier de ces cycles a été lancé en 2007 avec l'Institut français de coopération en Tunisie
- 98 Il vient de reprendre après avoir été interrompu en 2011 à cause des événements. À ce jour, six autres cycles ont été créés en partenariat avec (dans l'ordre chronologique) la Maison française d'Oxford (IFRE), l'Institut français de Madrid, l'Ambassade de France en Corée du Sud, l'Institut français de Budapest, le Centre Jacques Berque à Rabat (IFRE) et l'Institut français de Bucarest.



Forum Today, octobre 2011, Pr Pierre Corvol



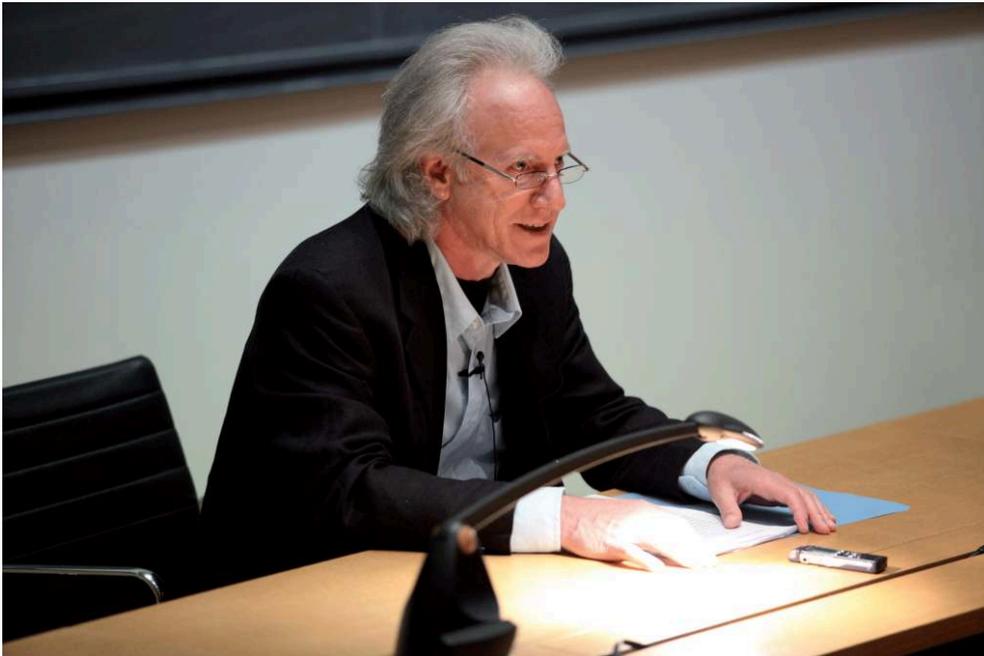
Forum Today, octobre 2011, 1 Miyashita Yasushi

- 99 Les trois derniers cycles ont été lancés en 2011. À Budapest, ont été invités les Prs Pierre Corvol, Gilles Veinstein et Don Zagier, et sont prévus, pour 2012, les Prs Anne Cheng, Henry Laurens et Pierre-Étienne Will. À Rabat, où le cycle se focalise sur le monde contemporain, ont été invités les Prs Antoine Compagnon, Philippe Descola, Jon Elster, Henry Laurens et Roger Guesnerie et sont programmés, pour 2012, les Prs Mireille Delmas-Marty et Claudine Tiercelin. Enfin à Bucarest, vient de démarrer un cycle consacré à la chimie. Signalons également que le Collège de France a été l'invité d'honneur des célébrations du 29^e anniversaire de la création du Collège Universitaire Français de Moscou, les 4-6 octobre derniers. Quatre professeurs (Jacques Bouveresse, Pierre Corvol, Mireille Delmas-Marty, Michel Zink) se sont ainsi rendus à Moscou pour donner une série de conférences à l'Université Lomonossov.
- 100 Ces partenariats ont donné lieu à plus de 80 invitations de professeurs du Collège de France. Désireux de poursuivre dans cette voie, le Collège de France et l'Institut français ont signé, le 12 décembre dernier, une convention de collaboration. Présidé par M. Xavier Darcos, l'Institut français est, en effet, depuis sa création au 1^{er} janvier dernier, l'opérateur chargé d'animer le réseau culturel français à l'étranger (cf p. 24).

Partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)

- 101 L'AUF rassemble à ce jour quelque 780 établissements universitaires dans près de 90 pays. Sa mission est de rapprocher les universités francophones du Nord et du Sud dans le but de favoriser le développement durable solidaire.
- 102 Elle a mis en place dans une quarantaine d'universités du Sud des « campus numériques », salles équipées d'ordinateurs et de systèmes de visioconférence, avec accès libre à des ressources numérisées et des programmes de formation à distance.

- 103 En 2009, le Collège de France et l'AUF ont initié un partenariat permettant d'assurer la diffusion des enseignements des chaires « Savoirs contre pauvreté » et « Développement durable » dans les pays francophones du Sud, particulièrement intéressés par ces thématiques. Les titulaires de ces chaires annuelles, quelques jours après avoir prononcé leur leçon inaugurale, sont ainsi invités à débattre par visioconférence avec des publics (chercheurs, étudiants, acteurs du développement) spécialement rassemblés dans les campus numériques de l'AUF. Ces publics ont visionné au préalable la leçon inaugurale et en ont débattu en interne. La visioconférence leur donne ensuite l'occasion de dialoguer avec le professeur, de lui poser des questions et de lui faire part de leurs expériences locales. Chacune des visioconférences réunit 6 ou 7 campus numériques.



Robert Harrison, professeur invité, université de Stanford



Université de Salamanque, Espagne

- 104 L'Agence française de développement, qui soutient la chaire « Savoirs contre pauvreté » est étroitement associée à ce programme. Cinq visioconférences ont déjà été organisées. En 2010/11, les universités d'Alexandrie (Egypte), d'Ouagadougou (Burkina Faso), de Niamey (Niger), de N'Djamena (Tchad), de Bamako (Mali), de Dakar (Sénégal), d'Abidjan (Côte d'Ivoire), de Kinshasa (République démocratique du Congo) ont participé à la visioconférence du Pr Ismaïl Serageldin (chaire Savoirs contre pauvreté) et les universités d'Hanoï, de Danang (Vietnam) et Vientiane (Laos) à celle du Pr Jean-Marie Tarascon (chaire Développement durable).

Création d'un réseau de jeunes chercheurs autour de la chaire « Savoirs contre pauvreté »

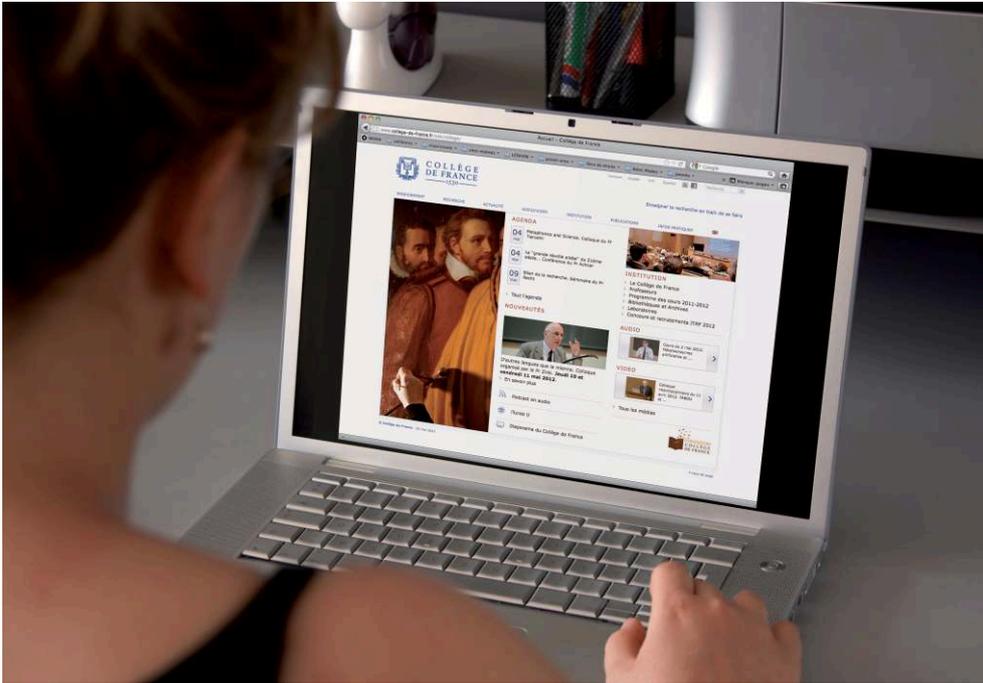
- 105 Dans cette même perspective de relation avec les pays du Sud, le Collège de France a invité, en janvier 2011, cinq jeunes chercheurs originaires d'Égypte, d'Haïti, du Liban et du Mali, pour un séjour de trois semaines à Paris au cours duquel ils ont pu suivre l'enseignement du Pr Ismaïl Serageldin sur « La faim et la sécurité alimentaire dans le monde » et visiter un certain nombre d'institutions françaises (publiques ou privées) concernées par ce problème. Quatre de ces stagiaires bénéficient actuellement d'un soutien financier de la Fondation du Collège de France pour mener à bien un projet de recherche. L'opération sera renouvelée sous la supervision du Pr Carneiro da Cunha, titulaire de la chaire « Savoirs contre pauvreté » pour l'année 2011/12. L'objectif à terme est de favoriser la mise en place d'un réseau de jeunes chercheurs du Sud travaillant sur les thématiques abordées par la chaire « Savoirs contre pauvreté ».

Partenariat avec l'université de Tokyo (TODAI)

- 106 La prestigieuse Université de Tokyo (Todai) organise tous les deux ans, en association avec les meilleures institutions de recherche et d'enseignement supérieur du monde, un Forum destiné à faire mieux connaître ses activités et à favoriser le développement de nouvelles coopérations et de nouveaux échanges.
- 107 L'Université de Stanford, l'Université nationale de Singapour, les grandes universités de Pékin, de Séoul, de Suède et du Royaume-Uni ont été associées à ces manifestations. En 2011, l'Université de Tokyo avait choisi la France. Le Forum s'est déroulé du 17 au 21 octobre, à Paris et à Lyon, sur le thème « Les frontières de la connaissance ». La séance inaugurale s'est tenue au Collège de France le 17 octobre, avec l'implication de plusieurs professeurs du Collège de France (Roger Chartier, Anne Cheng, Pierre Corvol, Alain Prochiantz, Jean-Noël Robert et Pierre-Étienne Will). Dans le prolongement de cette manifestation, il est prévu d'engager un partenariat durable entre le Collège de France et l'Université de Tokyo, sur la base d'une convention qui devrait être signée prochainement.

Partenariat avec l'Institut français

- 108 Dans sa mission de diffusion des savoirs, le Collège de France est très ouvert à l'international. Ses professeurs sont régulièrement invités à donner une partie de leur enseignement dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers. Une disposition particulière au Collège de France permet en effet aux professeurs de délocaliser à l'étranger jusqu'à un tiers de leur enseignement.
- 109 Des chaires d'accueil de professeurs du Collège de France ont été créées dans le cadre de conventions de partenariat avec près d'une vingtaine d'institutions étrangères.
- 110 En outre, les professeurs du Collège de France sont régulièrement sollicités pour des conférences organisées par le réseau de coopération et d'action culturelle du Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Ce réseau, l'un des plus vastes du monde, regroupe environ 150 Instituts français (centres culturels) et près d'une trentaine d'Instituts français de recherche à l'étranger. Des accords ont été passés avec certains de ces établissements pour la mise en place de cycles de conférences du Collège de France. Le premier a été inauguré en 2007 avec l'Institut français de coopération en Tunisie. Il existe aujourd'hui des cycles de conférences dans six autres pays : Corée du Sud (Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France), Espagne (Institut français), Hongrie (Institut français de Budapest), Maroc (Centre Jacques Berque à Rabat), Roumanie (Institut français), Royaume-Uni (Maison française d'Oxford). Un cycle de conférences se met également en place à l'initiative de la Délégation générale des Alliances Françaises aux États-Unis. À chaque fois, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur locales sont associées à ces manifestations.



- 111 La création, au 1^{er} janvier 2011, de l'Institut français accompagne une restructuration du réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger. Prenant en compte cette réorganisation, le Collège de France et l'Institut français ont décidé de passer un accord de partenariat afin de renforcer les collaborations existantes en matière de promotion du débat d'idées et de diffusion des savoirs scientifiques. Cet accord a été signé par le Pr Pierre Corvol, Administrateur du Collège de France, et M. Xavier Darcos, Président de l'Institut français, le 12 décembre dernier à l'occasion du colloque sur la diplomatie culturelle organisé au Collège de France par l'Institut Français. Ce colloque, dans lequel sont intervenus plusieurs professeurs du Collège de France, a été diffusé en direct sur internet avec traduction simultanée en anglais et en espagnol, ce qui lui a assuré une très large audience internationale.

Un rayonnement international accru, grâce aux nouvelles technologies du savoir...

Soucieux d'accroître l'image des sciences françaises à l'étranger, le Collège de France fait appel aux nouvelles technologies et propose depuis 2007, en accès gratuit, le téléchargement sur internet des cours en audio vidéo, ainsi que de nombreux supports texte. Ce programme, lancé comme projet pilote, a immédiatement rencontré le succès. La demande n'a cessé de croître, soutenue par un service étendu à la traduction simultanée en anglais de la plupart des cycles d'enseignements. La traduction est en voie de développement pour l'audio vidéo et les textes (notes de cours, powerpoint) sont traduits. Quelques cycles d'enseignement bénéficient d'une traduction en chinois ou en espagnol.

En 2011, plus de 18 millions d'heures de cours ont été téléchargées.

Le Collège de France soutient activement cet axe stratégique de diffusion des connaissances qui répond parfaitement à sa mission d'origine avec l'aide du mécénat de la Fondation Bettencourt Schueller.